

## **ARTEA**

Société Anonyme

55, avenue Marceau  
75116 Paris

---

### **Attestation des commissaires aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L. 225-115 4° du code de commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2022**

Assemblée générale d'approbation des comptes de  
l'exercice clos le 31 décembre 2022

Yuma Audit  
5, rue Catulle Mendès  
75017 Paris

Grant Thornton  
Membre français de Grant Thornton International  
29, rue du Pont  
92200 Neuilly-sur-Seine

## **ARTEA**

Société Anonyme  
55, avenue Marceau  
75116 Paris

---

### **Attestation des commissaires aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L. 225-115 4° du code de commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2022**

Assemblée générale d'approbation des comptes  
de l'exercice clos le 31 décembre 2022

---

A l'assemblée générale de la société Artea,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application de l'article L. 225-115 4° du code de commerce, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Artea

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées figurant dans le document joint et s'élevant à 795 537 euros avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

La présente attestation tient lieu de certification de l'exactitude du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées au sens de l'article L. 225-115 4° du code de commerce.

Elle est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 5 mai 2023

Les commissaires aux comptes

Yuma Audit



Laurent Halfon

Associé

Grant Thornton  
Membre français de Grant Thornton  
International



Laurent Bouby

Associé



**ATTESTATION PREVUE A L'ARTICLE L225-11 DU CODE DE  
COMMERCE  
EXERCICE 2022**

Le montant global des sommes versées (rémunérations directes et indirectes) aux cinq personnes les mieux rémunérées de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ressort à la somme de :

795 537 € (sept cent quatre-vingt-quinze mille cinq cent-trente-sept euros)

**Le Vésinet, le 5 mai 2023**

**Philippe Baudry**

**Président Directeur Général**